

tenant de Roi de *Condé*; & la place de ce dernier est remplie par Mr. de Villers, Commandant d'un Bataillon du Regiment du Roi. Il y a deux nouvelles Dames nommées pour le service de la Reine, qui sont la Princesse de Montauban & la Marquise de Bethune Sœur du Duc de Gèvres; & le quartier qu'occupoit ci-devant le Duc d'Évreux à *Fontainebleau*, est destiné à la Duchesse de Duras. Le retour du Roi à *Verjailles* est toujours fixé au 8. Août, & le lendemain 9. Sa Majesté y signera le Contract de son Mariage avec la Princesse Leezinski. Le Clergé du Royaume s'oppose toujours à la levée du cinquantième denier sur le revenu de ses Biens. Les remontrances qu'a faites le Parlement de *Bretagne* à ce sujet, ont été rejetées; & la Cour fait défiler des Troupes du côté de cette Province, pour s'y faire obéir. Le 4. Août il se tint à *Chantilly* un grand Conseil sur des dépêches qu'on avoit reçues de la Cour de *Vienne*. L'Archevêque de *Toulouse* Président de l'Assemblée générale du Clergé y fut mandé, pour rendre compte de ce qui s'y étoit passé, & ses représentations sur le cinquantième denier ne furent pas écoutées. Le Roi a envoyé 40000. écus à la future Epouse, pour faire des largesses sur la route.

V. *Paris*. Toutes les nouvelles qu'on reçoit des différentes Provinces du Royaume, ne font mention que des tumultes causez par la disette & la cherté des vivres. Le 9. Juillet il y en eut un en cette Ville au Fauxbourg *St. Antoine*, sur ce qu'un Boulanger vouloit augmenter de deux liards le prix de son pain. Sa Maison fut pillée, & celles d'environ dix autres Boulangers, & cette sédition ne fut pas apaisée sans quelque effusion de sang. Le Guet qui fit feu sur les mutins, tua par malheur un Moulquetaire qui passoit alors dans la foule, cinq
des